

L'EUROPE FACE AUX RÉVOLUTIONS ARABES

Par Élisabeth Guigou

1 – UNE CHANCE HISTORIQUE

Les révolutions démocratiques en Afrique du Nord et au Moyen Orient offrent à l'Europe une chance historique : refonder sur de nouvelles bases ses relations avec son Sud.

Certes les printemps arabes seront longs et traverseront probablement des orages, avant que la démocratie ne s'installe durablement. Mais le courage des peuples – notamment en Tunisie, en Egypte, en Syrie – témoigne d'une aspiration profonde au changement. Celui-ci se fera-t-il au bénéfice des partis islamistes au risque de voir ceux-ci dominer les nouveaux pouvoirs ? Le risque existe sans doute, plus fort en Egypte qu'en Tunisie. Mais constatons que les révolutions n'ont pas été initiées par les islamistes et que les slogans religieux étaient quasi absents des manifestations.

L'Europe n'a plus le monopole des relations avec les pays d'Afrique. Les pays émergents (Russie, Chine, Inde, Brésil) mais également la Turquie, sont de plus en plus présents, attirés par les marchés de consommation, les matières premières, les métaux précieux, les terres arables (achetées massivement par la Chine). De plus en plus nombreux sont les étudiants africains qui vont en Asie, ou en Amérique Latine, dès lors que l'Europe leur rationne l'accès à ses universités. Des liaisons aériennes se mettent en place entre les capitales africaines et l'Asie, qui passent par Dubaï, Abou Dhabi et Qatar, délaissent les routes traditionnelles qui transitaient par Paris et Londres.

Les printemps arabes offrent à l'Europe une nouvelle carte à jouer au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Seule l'Europe, pourvu qu'elle ait suffisamment d'audace, d'imagination et de volonté politiques, peut offrir un véritable partenariat de long terme aux pays du Sud. Les États-Unis sont

loin et s'impliquent moins que par le passé, comme l'a montrée la guerre en Libye. Les puissances émergentes cherchent à renforcer et diversifier leur présence, surtout économique en Afrique. Elles disposent de moyens financiers considérables. Mais en Afrique, le partenaire qui est le plus recherché reste l'Europe, dont la proximité géographique, historique et culturelle reste forte¹. Cette chance ne sera pas éternelle. Il faut donc la saisir au plus vite.

Mais aux révolutions arabes doit correspondre une transformation, voire une refondation, de l'offre européenne.

L'Europe, comme les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, ont un intérêt commun à construire un développement partagé fondé sur leur **proximité géographique**, leurs **complémentarités** qui recèlent un potentiel de croissance et d'emplois considérable. Ils ont à affronter des **menaces communes**, le terrorisme, la criminalité organisée, les extrémismes, les populismes ; **des défis à relever** : le réchauffement climatique, la pollution de la Méditerranée, la sécurité alimentaire ; la maîtrise des migrations de population.

Sur le plan économique et social les complémentarités sont flagrantes : ce qui manque au Nord on le trouve au Sud et à l'Est de la Méditerranée, et réciproquement :

- L'Europe, dont la population vieillit, va perdre 20 millions d'habitants d'ici à 2030 et aura de ce fait de plus en plus de mal à financer son modèle social. Elle aura besoin du dynamisme démographique du Sud et de l'Est de la Méditerranée où la population est jeune, et a besoin de débouchés professionnels et de mobilité.
- L'Union Européenne importe aujourd'hui 50% de son énergie, 70% dans vingt ans. Le tiers du gaz et le quart du pétrole consommés en Europe viennent d'Afrique du Nord. Au Sud, les ressources énergétiques et les matières premières sont abondantes. L'Europe a intérêt à ne pas laisser le pétrole, le gaz, les métaux précieux, les marchés du Sud méditerranéen, lui échapper au profit des Américains, des Chinois ou des Indiens, de plus en plus présents et

¹ Je remercie Jean-Louis Guigou délégué général de l'Institut de Prospective Économique de la Méditerranée (IPEMED) dont les travaux ont enrichi cette note, ainsi que Bruno Fulda, directeur au Secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée, et Radhi Meddeb, Président d'IPEMED. Site d'IPEMED : www.ipemed.coop

qui attirent chez eux les meilleurs étudiants africains alors que l'Europe ne les accueille qu'avec réticence et parcimonie.

- L'Europe est en avance pour les technologies, les brevets, et offre un cadre sécurisé pour les investissements. Mais la crise et l'addition irréfléchie de plans d'austérité, sans soutien de l'activité, compromet gravement les perspectives de croissance. Au contraire, le Sud de la Méditerranée est moins atteint par la crise que son Nord et retrouvera bien plus vite une croissance forte. Nombreux sont, en Afrique et au Moyen Orient, les pays où la croissance est deux fois plus élevée que dans l'Union Européenne.

Si les complémentarités sont exploitées, si les défis communs sont affrontés en coopération étroite et non en rivalités stériles, un **processus gagnant-gagnant au Nord comme au Sud de la Méditerranée peut s'engager : plus de croissance partagée, plus d'emplois qualifiés, moins de migrations massives et plus de mobilité circulaire**. Un nouveau modèle organisé de développement et d'échange plus social et écologique, entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée peut se construire, qui permettrait au Nord comme au Sud d'optimiser la croissance et l'emploi, de maîtriser les flux migratoires, de **construire un espace de développement partagé, de paix et de sécurité collective et, last but not least, de faire entendre, dans le monde global, la voix de la grande région « Europe-Méditerranée-Afrique »**.

*

* *

2 – TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ

Il y a 15 ans déjà, en 1995, à Barcelone, sous l'impulsion de Jacques Delors et de Felipe Gonzales, les pays de l'Union européenne et des rives Sud et Est de la Méditerranée ont lancé un ambitieux

projet de partenariat euro-méditerranéen, fondé sur la coopération économique, les échanges culturels, la paix et la stabilité politique.

Le processus de Barcelone a produit un bilan mitigé dont il convient de tirer les leçons : l'Union européenne n'a pas su offrir un vrai partenariat politique aux pays du Sud, qui, de leur côté, n'ont pas su surmonter leurs divisions et se regrouper pour parler d'égal à égal avec l'Europe. Le conflit du Sahara occidental qui pèse sur les relations entre l'Algérie et le Maroc obère la croissance de l'Afrique du Nord et de la Mauritanie et bloque l'indispensable construction d'un marché unique Nord Africain. Plus encore, le conflit Palestinien demeure un obstacle dirimant à la coopération régionale.

L'offre européenne est limitée dans ses ambitions et son ampleur et dispersée en de multiples instruments. Entre 1960 et 2009, la part des pays du Sud dans les crédits consacrés à la politique de voisinage est passée de 34% à 8% (y compris l'aide à la Palestine). L'aide financière de l'Union européenne à ses voisins du Sud, est deux fois moins élevée que l'aide à ses voisins de l'Est, comme

Concours financiers (subventions et prêts) de l'UE pour le développement, 2009 (euros 2008)									
		Nouveaux États membres	ex-Yougoslavie* et Albanie	Turquie	Voisinage est	Russie	Asie centrale	Voisinage sud	Voisinage sud hors Palestine
<i>En millions d'euros</i>									
Solde budgétaire opérationnel UE**		11 006							
APD	Commission européenne	0	699	577	376	0	85	1 119	702
	dont IEVP (paiements)				478	38		1 037	666
Berd		2 353	975	150	1 449	2 366	536	0	0
BEI		13 582	1 692	2 648	100	133	0	1 569	1 569
Σ UE		26 941	3 366	3 375	1 925	2 499	621	2 688	2 271
<i>En euros par habitant</i>									
Solde budgétaire opérationnel UE**		106	0	0	0	0	0	0	0
APD	Commission européenne	0	30	8	5	0	1	5	3
	dont IEVP (paiements)	0	0	0	6	0	0	5	3
Berd		23	42	2	19	17	9	0	0
BEI		131	73	35	1	1	0	7	8
Σ UE		261	145	45	26	18	10	13	11
NB : Ces chiffres doivent être considérés comme des ordres de grandeur, pour plusieurs raisons : les données d'une source à l'autre n'ont pas une définition toujours exactement comparable ; une (petite) partie des montants de l'APD au Voisinage sud sont partiellement non localisés (on a attribué ici un tiers de ce « non localisé » à la Palestine) ; une centaine					de millions d'euros non localisés attribués au Voisinage oriental par l'IEVP ne sont pas pris en compte dans les statistiques du CAD sur l'APD.				
Sources : OCDE-CAD pour l'APD ; rapport financier du Budget de l'UE 2008 pour le solde budgétaire opérationnel ; rapports d'activité de la Berd et de la BEI. Calculs de l'auteur.					(*) Hors Slovaquie. (**) 2008, ajustement britannique compris.				

le montre le tableau suivant².

Surtout cette aide publique a peu bénéficié aux populations et a, souvent, été captée presque totalement par les Ministères mais aussi, hélas, par la corruption.

Par ailleurs, les instruments de l'aide sont peu adaptés aux véritables besoins des populations. Les accords de libre échange ont été souvent déséquilibrés au détriment des pays du Sud. Enfin, surtout à partir des années 2000, l'Union européenne a constamment restreint l'accès à son territoire aux populations du Sud, donnant de plus en plus l'impression d'une Europe « forteresse », diminuant le nombre des visas, y compris aux étudiants ou de courts séjours, durcissant ses lois sur l'immigration, effrayée au printemps 2011 par l'afflux de quelques dizaines de milliers de tunisiens,

2 Source IPAMED. Palimpsestes. N°3. Mai 2011. Article de Pierre Beckouche, Professeur de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du Groupement d'intérêt scientifique « Collège International des Sciences du Territoire », Conseiller scientifique d'Ipemed.

alors même que ce petit pays de 10 millions d'habitants accueillait des centaines de milliers de réfugiés fuyant la guerre en Libye.

En 2008, le Président Sarkozy a lancé son projet d'Union pour la Méditerranée (UPM). J'ai salué cette initiative dont la priorité et la visibilité politique étaient sans précédent. Hélas, dès le départ, le projet était mal engagé : volonté de l'Élysée de réserver l'UPM aux pays européens riverains, ce qui a provoqué la colère de l'Allemagne et la méfiance des pays européens du Nord ; volonté d'offrir à la Turquie un substitut à l'intégration européenne; fermeture encore plus sévère des frontières. Après un laborieux rabibochage avec les pays non méditerranéens de l'Europe, a eu lieu la réunion à grand spectacle à Paris le 13 juillet 2008 avec, en vedettes, Bachar El Assad, Moubarak et Ben Ali ! Rapidement, l'UPM a buté sur les conflits politiques au Sud et la réunion de Paris n'a pas eu de suite. La seule réalisation concrète qui mérite d'être maintenue et renforcée est la création du secrétariat général de l'UPM à Barcelone, où un nouveau Secrétaire général, Monsieur Youssef Amrani, diplomate marocain de grande expérience, vient d'être nommé.

3 – COMMENT RELANCER UN NOUVEAU PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN ?

3-1 L'organisation institutionnelle doit être légère et adaptable aux évolutions.

Un grand projet géopolitique offrant la perspective d'une Union euroméditerranéenne, ne devrait s'adresser **qu'aux pays qui ont engagé leur transition démocratique** et qui respectent les valeurs et les droits fondamentaux de l'humanité. Un **Comité politique permanent** présidé par le « Monsieur Méditerranée » de la Haute représentation de l'UE pourrait être créé. Il rassemblerait les

Secrétaires d'État à la Méditerranée de chaque État membres de l'UE et les Secrétaires d'État aux affaires européennes des pays du Sud associés au nouveau partenariat. Il travaillerait en étroite liaison avec le secrétariat général chargé des projets à Barcelone. Il rendrait compte à une **Conférence permanente pour la sécurité et le développement** animée par la Commission européenne et composée des Ministres des deux rives et, une fois par an, des Chefs d'État et de Gouvernements.

3-2 Les projets concrets doivent apporter des réponses immédiates ou sur le moyen terme aux besoins des populations.

Le secrétariat de Barcelone est chargé d'instruire les projets d'investissement qui requièrent une aide publique des institutions européennes et des États membres. Il accorde son label et son feu vert. Il a le mérite d'être composé, à parité, de représentants du Nord et du Sud et de répondre ainsi à la volonté légitime des pays du Sud de construire un partenariat équilibré dans la préparation des projets, des décisions et dans la gouvernance.

Les **six secteurs prioritaires** identifiés lors du sommet de Paris en 2008, sont l'eau et l'environnement, l'énergie, les transports urbains, l'éducation supérieure et la recherche, la protection sociale et civile, le financement de l'économie et la sécurité des investissements.

L'eau : au Sud et à l'Est de la Méditerranée, la gestion de l'eau (l'accès à l'eau, l'assainissement) est un problème crucial, encore aggravé par le réchauffement climatique et l'exode rural massif vers les banlieues urbaines, souvent en bordure des côtes, ce qui augmente la pollution de la Méditerranée. Pourtant l'eau peut devenir la pierre angulaire d'une filière économique de haut niveau et donner lieu à une coopération internationale ayant pour objectif de dépolluer la méditerranée, d'utiliser de façon plus rationnelle les ressources notamment pour l'agriculture, bref de faire de la Méditerranée une éco-région. Pour devenir opérationnelle, une stratégie méditerranéenne de l'eau devrait disposer **d'une Agence de l'eau** qui coordonnerait les moyens et actions des institutions et ONG et qui

professionnaliserait l'organisation et l'exploitation des bassins hydrauliques méditerranéens, reconnaissant ainsi que la Méditerranée est le « bassin des bassins versants » (Rhône, Pô, Nil etc...).

La sécurité alimentaire est un défi majeur au Sud et à l'Est de la méditerranée où la croissance de la population est rapide, la raréfaction des terres agricoles accentuée par la désertification et l'urbanisation, les déséquilibres nutritionnels, et les maladies qui leur sont liées, en augmentation rapide. Le potentiel productif agricole est de surcroît menacé par la mauvaise gestion de l'eau. Les déficits alimentaires augmentent, les importations de produits agricoles aussi, en provenance de marchés internationaux instables et dont les prix ne cessent d'augmenter. La région n'est pas à l'abri d'une catastrophe sociale, économique et écologique que les accords de libre échange sont impuissants à prévenir. Les révolutions arabes trouvent aussi leur origine dans la hausse des prix des produits de base : nous ne devons pas oublier les révoltes de la faim dans la région qui a alimenté la révolte arabe.

L'Union européenne devrait donc profiter de la réforme de la PAC pour proposer aux pays du Sud une **nouvelle politique agricole et alimentaire méditerranéenne** fondée sur le co-développement : favoriser les productions vivrières locales en investissant dans la recherche, la formation, la construction de filières et d'inter professions, la mise en place de réglementations (normes et labels) pour élever la qualité ; jeter les bases d'une sécurité alimentaire collective en activant les complémentarités Nord Sud et Sud Sud; en constituant des stocks de sécurité cogérés pour les produits stratégiques (céréales, sucre, huile); en accordant une préférence commerciale euro-méditerranéenne pour l'ensemble des produits alimentaires; en promouvant le modèle alimentaire méditerranéen.

L'énergie : c'est le domaine où l'interdépendance est la plus forte et où une stratégie de long terme est indispensable. Les contrats de fourniture de gaz ou de pétrole doivent être garantis pour des décennies, compte tenu de l'importance des investissements requis pour les infrastructures. L'impératif de réduction des émissions de carbone se fait plus pressant. Le Sud et l'Est de la

Méditerranée offrent des potentialités immenses pour **l'énergie solaire**. L'énergie est aussi le domaine où la coopération concrète est la plus développée avec le lancement du **plan solaire méditerranéen**, l'achèvement et le renforcement de la **boucle électrique méditerranéenne** autour du bassin méditerranéen, dont le seul maillon manquant est la Libye mais dont les composantes sur le flanc Sud Est (Maghreb) entre la Libye et l'Égypte, l'Égypte et la Syrie, la Jordanie, le Liban et la Turquie sont insuffisantes et incohérentes. Le moment est venu de prolonger les contrats commerciaux par des accords industriels avec l'implantation de complexes au Sud et aussi de surmonter la défiance entre pays producteurs et pays consommateurs.

Les principaux objectifs d'une **Communauté euro-méditerranéenne de l'énergie** (CEME décidée le 21 mars 2011 par le Conseil européen) devrait être : la sécurisation à long terme des achats et des ventes; un partenariat industriel et technologique entre entreprises du Nord et du Sud de la Méditerranée; la fixation d'objectifs chiffrés pour les économies d'énergie et la part des énergies non carbonées; la détermination des conditions d'achat au Sud de l'énergie verte; l'association des pays du Sud aux options stratégiques de l'Union européenne; la sécurisation des investissements à long terme. Il faut ne plus considérer les pays Arabes uniquement comme des puits de pétrole et de gaz, mais construire un partenariat équilibré qui partage la valeur ajoutée et crée des emplois au Sud.

La sécurité des investissements : La BEI estime les besoins en investissements à, environ, 250 milliards d'euros pour les dix prochaines années, sur la seule rive Sud de la méditerranée, dont 100 milliards euros dans l'énergie, 110 milliards d'euros pour l'aménagement urbain (eau, assainissement, traitement des déchets, transports urbains) 20 milliards d'euros pour les ports, aéroports, autoroutes, et 20 milliards d'euros pour le soutien au développement d'entreprises. Or ces besoins sont loin de pouvoir être couverts : les investissements privés sont faibles et l'épargne disponible, en particulier celle des migrants, n'est pas suffisamment mobilisée par les institutions financières.

La création d'une **Banque de développement de la Méditerranée** serait un outil précieux pour

financer les investissements, soutenir les PME, créer un cadre régional harmonisé de protection des investissements et des mécanismes de garantie des exportations; ainsi que pour créer des outils financiers de transformation en investissement à long terme de l'épargne des migrants. L'Union européenne refuse, pour le moment, de créer une Banque dédiée à la Méditerranée et propose l'extension à cette zone des missions de la BERD. Certes, celle-ci a acquis un savoir-faire précieux, mais les décisions doivent être prises à l'unanimité par des représentants de pays qui connaissent mal la région. Mis à part les cas du Maroc et de l'Égypte, déjà membres de la BERD, l'effectivité de celle-ci dans la région passe par une modification de ses statuts. Elle nécessitera l'unanimité des ses membres et exigera plusieurs années.

Voilà pourquoi la création d'une banque euro-méditerranéenne serait un signal fort à donner aux investisseurs d'Europe et du Golfe. Cette Banque euroméditerranéenne catalyserait les actions des banques commerciales et des investisseurs en garantissant la faisabilité des projets. Enfin, seule une banque régionale de ce type pourrait porter de grands projets trans-méditerranéens : TGV de la rive Sud, interconnexions électriques, autoroutes de la mer, sur plusieurs décennies.

Favoriser la mobilité des populations.

Développer des projets qui soient directement utiles aux populations exige d'organiser et de faciliter la circulation des personnes entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée.

La mobilité transitoire des personnes peut remplacer les migrations définitives non voulues, si elle est organisée à partir d'une analyse commune des besoins des uns et des autres. L'Union européenne a tout intérêt à ce que les étudiants africains continuent à venir en Europe plutôt qu'aux États-Unis ou - de plus en plus - en Inde ou en Chine ! L'Europe a un intérêt majeur à aider au développement économique et social et à la démocratie qui, seuls, peuvent fixer durablement les populations leurs pays d'origine. Il serait alors possible d'organiser sereinement une mobilité étudiante, professionnelle et familiale qui fasse vivre les liens personnels et professionnels tissés

des deux côtés de la Méditerranée et permette une circulation maîtrisée des personnes des deux côtés. Car n'oublions pas que si l'Europe craint l'immigration clandestine, les pays du Sud déplorent la fuite de leurs cerveaux et de leurs travailleurs qualifiés !

*

*

*

D'autres projets sont souhaités par les pays du Sud : les **transports** et la **logistique**, la **santé**, les **technologies de l'information** et de la communication et la **formation professionnelle et les transferts de savoir-faire**. Les révolutions ont mis en évidence **le rôle majeur des femmes**, qui sont nombreuses à se regrouper en associations pour revendiquer l'égalité professionnelle, sociale et politique. Elles sont, en particulier en Tunisie, très actives.

3-3 Les travaux en cours du Secrétariat général de Barcelone.

Le Secrétariat de l'UPM a reçu plusieurs dizaines de projets de qualité et de portée très différente. Il les filtre au regard de critères cohérents avec sa mission (caractère régional ou implication de plusieurs pays, aide à l'emploi, non-discrimination, reproductibilité,...).

Durant ce semestre 2011, le secrétariat de l'UPM aura proposé des projets portant sur l'eau, telle une importante **usine de désalinisation au profit des populations de la bande de Gaza**, relatif au **droit des femmes** (formation à l'esprit d'entreprise de jeunes étudiantes, fondation des femmes), à la **circulation des étudiants** en Méditerranée (programmes de masters et de doctorats), visant des réseaux d'entreprises ou l'organisation coordonnée de services de **transports terrestres et maritimes**.

Le projet de Gaza, n'aurait pu être adopté si rapidement sans l'implication du Secrétariat. C'est lui qui a fait accepter le projet par la communauté des partenaires concernés (ici l'Autorité

palestinienne, l'Égypte et Israël), puis a organisé un tour de table qui en permette le financement. C'est dans cette phase délicate que se trouve actuellement le projet.

En parallèle, le Secrétariat anime ou participe à différents groupes de travail visant à organiser la production et la distribution électrique entre l'Europe et les pays du Sud, formidables gisements d'énergie solaire et éolienne, et à sécuriser les investissements dans ce secteur.

D'autres directions, fondamentales pour la création de PME/PMI, dont on sait qu'elles sont le plus grand gisement d'emplois, sont actuellement explorées avec la Commission européenne et des institutions financières, qui visent à faciliter les prêts à ces petites entreprises, et à assurer un environnement juridique plus favorable à l'entrepreneuriat et au commerce.

Pour accélérer les projets, le Secrétariat mériterait d'être renforcé par des ingénieurs, des spécialistes de l'eau, de l'énergie, de la santé, des transports, des banques, des avocats qui s'ajouteraient à l'équipe des diplomates du Secrétariat Général de Barcelone.

3-4 Un vrai budget européen pour la Méditerranée.

Les financements européens pour les pays Sud méditerranéens ont été fixés dans les années 2000. Le budget pluriannuel 2007-2013 est obsolète et non adapté à la situation des pays en révolution démocratique. Certes, la Commission européenne et la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont proposé dans leur communication du 8 mars 2011³, la mise à disposition de ressources supplémentaires, pour un montant pouvant aller jusqu'à 1,242 milliard d'euros d'ici 2013. Ces ressources viendraient compléter les quelque 5,7 milliards d'euros alloués au titre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat pour la période 2011-2013. Mais cela reste insuffisant.

Surtout, la dispersion des financeurs (budget de l'Union, BEI, BERD, Banque africaine de développement, Banque Mondiale) nuit à l'efficacité des financements. Comme le souligne « Notre

3 Communication conjointe au Conseil européen, au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions sur « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le Sud de la Méditerranée ». COM(2011) 200 final.

Europe », « un plan d'aide européen massif s'impose qui doit reposer sur la mobilisation et la mise en cohérence de l'ensemble des outils européens et nationaux disponibles : aide humanitaire et aide au développement, prêts de la BEI, de la BERD et des agences nationales, projets d'investissement dans les secteurs vitaux tels que le tourisme et l'énergie, ouverture commerciale réciproque y compris dans le domaine de l'agriculture... Cela implique également pour l'UE de bien se coordonner avec les grandes Institutions internationales comme la Banque mondiale, avec les États-Unis, la Turquie, ou encore les pays du Golfe, qui sont aussi actifs dans la région »⁴.

*

*

*

4 – UNE NOUVELLE OFFRE EUROPÉENNE.

Pour répondre aux aspirations démocratiques, économiques et sociales des peuples du Sud – dont le courage doit être salué – l'Union européenne se doit d'inventer.

L'Europe doit imaginer une offre exceptionnelle, le plus sûr moyen d'aider ces pays à s'opposer à l'islamisme radical et aux contre-révolutionnaires qui n'ont pas désarmé.

4-1 La révolution tunisienne a fait comprendre à Bruxelles la nécessité d'une nouvelle offre européenne à ses voisins du Sud. Cette offre existe, elle a été esquissée en Mars 2011 et concrétisée en Juin 2011. Mais elle reste très, trop, classique, et encore peu adaptée aux besoins immédiats et à moyen terme des pays en transition démocratique. **La Tunisie par exemple, a deux besoins urgents** : l'emploi, car le chômage était déjà élevé avant la révolution. Il a explosé depuis, et pour cela il faut que le tourisme redémarre, et que les investissements privés reprennent. Quel que soit les

4 Tribune de « Notre Europe » signée Jacques Delors, Antonio Vitorino et le Conseil d'administration de « Notre Europe ». Juin 2011. www.notre-europe.eu

résultat des élections, l'UE doit inventer les nouvelles modalités de renforcement de sa coopération avec la Tunisie. Le peuple Tunisien ne doit pas être sanctionné pour avoir voté dans un sens ou un autre. L'aide d'urgence pour l'organisation des élections aurait du être plus importante L'aide à la mise en place de structures complémentaires de micro-crédits, devraient être proposée. Faute de quoi, le risque de voir les partis islamiques et/ou les partisans des tyrans de l'ancien régime arriver en tête des élections, est réel. Il faut que l'UE fasse de la Tunisie une « success story » pour redonner confiance à l'ensemble des populations arabes.

4-2 Des jumelages, sur le modèle de ceux qui avaient été créés avec les pays de l'Europe Centrale et Orientales dans les programmes Phares et Tacis, seraient indispensables pour amarrer les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée à la modernité. Dans ces programmes, l'accent devrait être mis non seulement sur **les jumelages entre administrations des États** européens et méditerranéens mais aussi **entre villes et régions** qui favoriseraient **la coopération décentralisée entre lycées, universités et hôpitaux** ainsi que l'aménagement des territoires, les échanges d'expériences, les transferts de savoir-faire, et le soutien aux réseaux économiques, professionnels et aux associations intervenant dans les domaines sanitaires et sociaux. **La société civile, très dynamique, mérite un fort soutien.**

4-3 Plus encore, l'Europe doit reprendre **le modèle allemand d'intégration économique** des pays d'Europe centrale et Orientale. Depuis la chute du mur, l'Allemagne a multiplié les localisations d'ateliers et d'activités de PME en Pologne, Tchéquie, Roumanie, etc... Plutôt que de voir les travailleurs des pays de l'Est venir en Allemagne, ce sont les capitaux allemands qui sont allés à l'Est.

L'Allemagne a ainsi, non seulement créé des emplois dans les pays de l'Est mais aussi des

emplois industriels chez elle. Mais des emplois de haut de gamme qui ont conforté la compétitivité des entreprises allemandes. Cette forme de **multi-localisation** qui évite la destruction du tissu industriel et crée de la valeur ajoutée des deux cotés, pourrait inspirer notre attitude vis à vis du Maghreb. Pour conforter notre tissu industriel en Europe, il faut lancer une grande campagne d'explication auprès des PME-PMI, qui ne peuvent aller en Asie ou en Amérique Latine, mais qui pourraient développer des partenariats en Afrique du Nord, et à terme en Afrique Sub Saharienne. Jusqu'ici l'Union Européenne a peiné à se hisser à la hauteur des événements. Espérons que la révolution en Libye revigorera l'imagination et la volonté européenne.

4-4 Dans une vision à moyen et long terme, on pourrait imaginer :

- un « **Erasmus** » **euroméditerranéen,**
- mener à son terme la **Communauté euroméditerranéenne de l'énergie,**
- **d'autres communautés sur la sécurité alimentaire, l'eau, la santé,**
- l'étude d'un **serpent monétaire euroméditerranéen** ce qui suppose que l'Union Européenne surmonte la crise de la zone euro et retrouve une nouvelle dynamique.

Mais sans doute est-ce dans sa nouvelle politique au Sud que l'UE pourra ressourcer son projet, en dynamisant sa croissance, et se renforcer dans le monde global.

*

* *

L'Union euro-méditerranéenne n'a pas vocation à préparer l'adhésion des pays Sud méditerranéens à l'Union européenne, ni à se substituer aux négociations d'adhésion entre la Commission européenne et la Turquie, non plus qu'aux négociations avec le Maroc, Israël et la Tunisie pour un statut avancé. Ces négociations se poursuivront bilatéralement.

Mais l'Union euro-méditerranéenne peut et doit répondre aux défis de la mondialisation.

Un grand ensemble régional Europe-Afrique, qui ne serait pas seulement une zone de libre échange comme l'ALENA, le MERCOSUR ou l'ASEAN, pourrait négocier en meilleure position dans les institutions internationales, à l'OMC notamment, pour la préservation de son propre modèle de développement fondé sur trois grands principes : la proximité, la complémentarité, la solidarité Nord-Sud. Il pourrait s'organiser face à la concurrence chinoise avec des préférences clairement affichées sur le plan social et écologique.

Sur la planète la puissance change d'échelle. L'ordre de grandeur aujourd'hui est devenu le milliard de population. Or, si l'on fait la somme de la population européenne (500 millions d'habitants en 2050) ajoutée à celle des PSEM et du Moyen-Orient (500 millions) on aboutit à 1 milliard d'habitants en 2050. Si l'on y ajoute la population du continent africain sub-saharien : (2 milliards d'habitants en 2050), l'ensemble euro-africain pèsera 3 milliards d'êtres humains, soit plus que la Chine et le tiers de la population mondiale. On peut alors imaginer avec Jean-Michel Severino, ancien Directeur Général de l'Agence Française de Développement que « le XXI^e siècle soit Africain ».

Avec un tel potentiel, il est en effet possible de construire un développement économique, social et écologique partagé, et de se faire entendre au sein des organisations internationales et par les autres grandes puissances mondiales.

Paris, septembre 2011